

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2018

----- Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de la séance

L'an deux mille dix-huit et le cinq du mois de juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CONDÉRANNE Jean-Léon, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM CONDERANNE Jean-Léon Maire, PEGUILHE Christian, LAMANE Christian, GOMES Stéphanie, KAHLA-PEGUILHE Isabelle Adjoints, ARIZA François, LAPEYRE Elizabeth, BORDENAVE Pascal, BIGNES Florence, LAYAA-LAULHE Christophe, MALE Nathalie, SANTOS Paula et HERALD Xavier conseillers municipaux.

Etait excusée : DARRIBERE Aline

Etait absent : MOUREU Pierre.

Date de convocation : le 30 mai 2018.

Nathalie Malé a été élue secrétaire de séance.

Les jardins de Musiques

Monsieur Pommereau, directeur des Jardins de Musiques, est venu présenter le projet que l'association souhaite développer à Mazerolles. L'implantation de cette infrastructure sur le territoire communal se ferait en plusieurs étapes. Pour la rentrée scolaire 2018, des cours seraient proposés au regard des créneaux disponibles dans les salles communales. En 2019, l'association planifierait ces locaux sur un terrain mis à disposition par la commune grâce à l'installation de containers maritimes (habitat modulaire).

Afin de mettre d'ores et déjà en œuvre ce projet, elle demande à ce que son siège soit transféré à la mairie de Mazerolles en attendant l'implantation des containers sur la commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté cette demande.

Installation des bancs pour la promenade de la maison de retraite

Le Conseil Municipal a validé les lieux d'emplacement des bancs le long de la promenade qu'effectuent les résidents de la maison de retraite.

Affaires scolaires

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a fixé les frais de fonctionnement à 765€.

Le Conseil Municipal a évoqué le cas des élèves scolarisés en bilingue et dont les communes ne s'acquittent pas des frais de fonctionnement. Il a décidé d'étudier les solutions possibles pour que les communes s'acquittent de ces frais de fonctionnement. Afin d'optimiser le système de réservation des repas cantine et de la garderie, le Conseil Municipal souhaite qu'un mail de confirmation soit envoyé aux parents, lorsqu'ils inscrivent ou désinscrivent leurs enfants. Une demande sera faite en ce sens au webmaster.

Point sur les travaux

- **Ecole** : le devis, de l'entreprise Socopal, pour l'installation de stores dans la salle de sieste a été approuvé pour un montant de 1 671.84€.

- **Achat de la grange** : Monsieur le Maire a présenté le document d'arpentage permettant la finalisation de l'achat de la grange pour un montant de 40 000€. De plus, divers devis concernant le futur aménagement de la grange et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit ont été étudiés par l'assemblée.

- **Salle des sports** : l'avenant au lot 2, détenu par l'entreprise JPH, a été approuvé pour un montant de 23 794.84€ HT.

De plus, des travaux de peinture à la salle des sports se dérouleront du 18 au 22 juin 2018. Ils sont effectués par des jeunes de la commune suite à l'appel à candidature lancé par la CCLB dans le cadre des « ateliers jeunes ». Le montant des achats pour le matériel nécessaire s'élève à 851.88€ HT.

- **Programme voirie** : la commission en charge du programme voirie a arrêté les voies concernées par des travaux de réfection. Il s'agit du chemin de Peyrelance, de l'impasse de Mounat, de la route de la lande, du chemin du Padre, du chemin de la Barthe, du cheminement piéton le long de la RD945, de l'aménagement de l'entrée de la grange et de point à temps sur diverses sections. En option sont prévus des travaux sur une partie du chemin de Gaillat.

ONF : coupes de bois

Le Conseil Municipal a délibéré sur des coupes supplémentaires à asseoir en forêt communale en 2018.

Appel à candidature de la CCLB pour le programme d'aide aux investissements communaux à caractère sportif

Monsieur le Maire a présenté à l'assemblée l'appel à candidatures de la CCLB pour le programme d'aide aux investissements communaux à caractère sportif.

Régime indemnitaire du personnel

Le Conseil Municipal a délibéré pour mettre en place le régime indemnitaire relatif aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'expérience professionnelle (RIFSEEP) et pour définir ses conditions d'attribution.

Questions diverses

- **Subvention PASEM** Après délibération, le Conseil Municipal a décidé de ne pas verser de subvention pour la course la PASEM organisée par la ligams.

- **Echange de parcelle**: Une demande d'échange de parcelle a été faite auprès de la Commune. Des négociations vont être entamées avec le requérant, puisque les deux parcelles concernées par l'échange, ne sont pas d'une superficie équivalente.

- **Concert des Hardidets le 16 juin** : les Hardidets organisent, au foyer rural, un concert avec l'orphéon de Salies et les Esbérêts de Sarniguet, le 16 juin. Cette manifestation vise à soutenir les classes bilingues communales dont la subvention par la Communauté de Communes a été supprimée.

Vu par nous, Maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 13 juin 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 13 juin 2018
Sceau de la mairie

Le Maire

Jean-Léon Condéranne